

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme Question écrite n° 103635

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des otages français et européens retenus dans le monde entier. Le 21 février dernier, à la veille des quatre années de détention d'Ingrid Betancourt par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), un groupe interparlementaire de soutien à Ingrid Betancourt et aux autres otages en Colombie a été créé. Depuis, il a été décidé de l'élargissement de ce groupe de soutien à l'ensemble des groupes parlementaires politiques et à la cause de l'ensemble des otages français retenus dans le monde entier. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les actions qu'il compte mettre en oeuvre pour sensibiliser les parlementaires à la cause des otages, et pour créer une véritable structure qui leur serait dédiée afin de faire avancer leur libération.

Texte de la réponse

La France met tout en oeuvre pour obtenir la libération d'Ingrid Bétancourt, ainsi que des autres otages français actuellement en captivité. Il est important toutefois de rappeler que le traitement de ces affaires doit être adapté à la situation particulière de chaque cas et demande en particulier de la discrétion. Afin d'améliorer ses capacités de réaction, le ministère des affaires étrangères a proposé aux ministères de la défense, de l'intérieur et de la santé de formaliser l'assistance qu'ils seraient amenés à apporter à nos ambassades en cas de prises d'otages criminelles, les plus importantes en nombre. Des négociateurs et des médecins seraient mis à disposition du ministère des affaires étrangères ; ils permettraient, assistés de diplomates, de conseiller l'ambassadeur depuis la France, de soutenir, notamment sur le plan psychologique, les familles restées en France et, enfin, d'assister directement dans certains cas l'ambassadeur.

Données clés

Auteur: M. William Dumas

Circonscription: Gard (5e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 103635 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9470 **Réponse publiée le :** 5 décembre 2006, page 12677